

pendant quelques-unes des meilleures n'ont pas reçu la considération suffisante. Nous les présentons donc de nouveau à nos lecteurs et surtout à l'attention de nos gouvernements, afin qu'ils s'en servent pour le plus grand avantage de la classe agricole.

L'auteur, lui-même, s'est chargé de nous faire tenir toute la série de ses articles, avec quelques corrections jugées nécessaires.

Dans les Etats-Unis, les canadiens trouvent bien, il est vrai, certains avantages immédiats, et, au matériel, plus abondants qu'en Canada, mais sans être généralement plus constants ni plus assurés. Ces moyens, en se divisant, diminuent pour chacun en proportion du nombre de ceux qui se hâtent de les partager entre eux, et finissent par être insuffisants, et souvent même bien au-dessous du besoin.

Puis aux Etats-Unis, leur foi et cet esprit de nationalité qui domine toute la classe laborieuse, et du désastre de la guerre civile qui agite le peuple ambitieux de cette république démocratique, les canadiens sont plus que jamais exposés à la cupidité et à l'esprit de domination qui les caractérisent, comme aussi au fanatisme et à l'intolérance de certaines sectes religieuses qui y abondent et font métier et profit de l'achat de la conscience comme de celui du corps du pauvre malheureux qui, dans le besoin, se livre à leur commerce subreptice.

Là, au milieu de la tourmente industrielle et spéculative qui domine toute la classe laborieuse, et du désastre de la guerre civile qui agite le peuple ambitieux de cette république démocratique, les canadiens sont plus que jamais exposés à la cupidité et à l'esprit de domination qui les caractérisent, comme aussi au fanatisme et à l'intolérance de certaines sectes religieuses qui y abondent et font métier et profit de l'achat de la conscience comme de celui du corps du pauvre malheureux qui, dans le besoin, se livre à leur commerce subreptice.

Là, les canadiens souvent sans amis, sans conseil et sans appui autre que celui qu'un sordide intérêt porte à accorder momentanément à des mercénaires obligés, à des nécessiteux prêts à tout faire pour subsister, trouvent bien, en effet, à des conditions humiliantes la nourriture du corps et de quoi soutenir, pour l'instant la force physique dont ont besoin leurs employeurs et maîtres, dans les divers genres d'industrie productive qu'ils poursuivent à tout risque; mais, cet appui intéressé et habilement calculé, ne leur est accordé individuellement, que comme à autant d'instruments aveugles et esclaves, qu'en vue d'un gain anticipé et aux prix de ce que ces malheureux ont de plus cher après la vie. A moins d'être indentifiés avec les principes, les mœurs et les usages des Américains, très-généralement les canadiens ne sont par eux considérés que comme des étrangers en besoin auxquels ils n'accordent que pour avoir, et au centuple.

Là, les canadiens sont au moins sujets à souffrir autant, si non plus qu'en Canada, toutes les privations et toutes les horreurs de l'indigence, le mépris et jusqu'aux consolations religieuses dont ils ont besoin pour eux et pour leurs familles respectives dénuées de tout et désoignées.

Un jeune homme du nom de Léon Moquin, de Montréal, demeurant depuis 18 mois à Chicago, Etat des Illinois, ayant, comme bien d'autres de ses compatriotes, manqué d'emploi, eut moins de patience, moins de résignation chrétienne qu'eux, et se suicida de désespoir, le 12 de septembre 1866, à l'âge de 26 ans. . . . — Cependant il était intelligent, instruit, sobre et fort estimé, et, à en juger par le ton général des lettres qu'il écrivit à plusieurs de ses amis et à des membres de sa famille avant de se donner la mort, il n'était certainement pas dépourvu de sentiments délicats et honorables. C'est sans doute un excès de ces sentiments qui, dans un moment où le délire de la douleur était extrême, le porta à s'ôter la vie. . . .

Je sais qu'il n'en est pas toujours ainsi des canadiens émigrés aux Etats-Unis, et qu'heureusement il en est quelques-uns qui, par leur énergie, par leur courage et par leur travail assidu, ont pu se faire un bien-être et une position respectable sans se compromettre, mais c'est l'exception.

Combien de canadiens qui avaient émigré aux Etats-Unis, en sont revenus indigents, affamés et démoralisés, protestants ou incrédules. Combien d'autres, encore plus dépourvus de moyens de subsistance, ne peuvent revenir aux pays, et languissent ainsi éloignés, dans la misère, dans la dégradation et

dans l'incrédulité, ou sont journellement exposés à être parvertis par le fanatisme sectaire ou à servir de pâture au canon mourrier.

D'après les renseignements fournis par les statistiques accréditées, il appert que les canadiens qui se sont enrôlés dans l'armée des Etats-Unis pendant la guerre du Nord avec le Sud, sont au nombre de 43,000. Sur ce nombre 36,000 étaient canadiens-français, dont 14,000 sont morts sur le champ de bataille, la plupart sans les secours de la religion. Cependant, le clergé catholique a fait de grands efforts pour leur en procurer autant que possible dans les moments de danger et à l'heure de la mort. Même des prêtres canadiens se sont transportés sur les lieux et se sont introduits dans l'armée américaine pour cette pieuse fin, mais ils n'ont pas pu avoir la consolation d'être utiles à tous ceux qui réclamaient leur ministère.

Que d'efforts donc, que de sacrifices de toutes sortes ne devrions-nous pas nous hâter de faire pour retentir, contents et heureux au milieu de nous, nos compatriotes pauvres et déçus. Or, un des meilleurs moyens de le faire avec succès, c'est la colonisation déjà entreprise à grands frais par des particuliers, mais sans autant de résultats réalisés et assurés que demande l'intérêt des individus et de la société toute entière.

Le clergé, et spécialement messieurs Marquis, Brassard, Chartier, Prévost et Tremblay, méritent assurément les plus grands éloges et notre bien vif remercissement pour tout ce qu'ils ont fait d'une manière si généreuse et louable pour le succès de cette œuvre éminemment patriotique et nationale; mais, seuls, ces dignes prêtres, bien qu'un peu aidés à la poursuite avec la même charité et le même courage que ceux qui la leur ont fait entreprendre, n'ont pas le moyen de le faire d'une manière ni assez générale ni à un degré suffisant pour pouvoir répondre au besoin général. Il faudrait des sacrifices adéquates à l'importance de la chose. Or, il n'y a que le Gouvernement qui puisse les faire généralement, en prenant l'œuvre sous sa protection spéciale et immédiate dans tous les degrés de son opération. Il faudrait qu'il en fit lui-même volontiers tous les principaux frais, en donnant pour la colonisation des terres incultes, et en y faisant tout d'abord des établissements propres à inviter nos jeunes gens à s'y établir et à les porter à y travailler sérieusement ensemble pour atteindre ses fins.

En faisant ces établissements primitifs, encourageants et attractifs, le Gouvernement aurait le mérite de l'initiative comme il convient qu'il l'ait au premier degré, surtout à titre de donateur de ces terres, et il imprimerait à la colonisation un caractère d'autorité et de puissance qui la rendrait généralement plus agréable, plus praticable et plus efficace. Ce serait le moyen sûr et infailible d'en assurer le succès. Le Gouvernement, par cette pratique, continuerait aux nouveaux colons les heureux avantages de la tenure seigneuriale dont les anciens, nos courageux ancêtres, ont joui sous le régime féodal, pratiqué par les rois de France, à l'instar de celui des Romains.

Après avoir donné à chaque colon, au moins 100 acres de terres cultivables, à la seule condition de les habiter et d'en défricher chaque année un certain nombre d'acres, pendant dix années consécutives, de manière à compléter le nombre total d'acres défrichés pendant ce nombre d'années, le tout en proportion du nombre d'acres donnés, le Gouvernement devrait encore se charger de faire à ses frais, pour l'usage commun des colons :

- 1o. Un chemin banal avec ponts et chaussées nécessaires pour rendre facile et sûr l'accès aux demeures principales.
- 2o. Au milieu de chaque colonie importante, surtout là où il y a un pouvoir d'eau central, un moulin à moudre et à scier, pour y moudre les grains et y préparer le bois de construction pour charpente et menuiserie.
- 3o. Une maison pour la résidence du meunier ou d'un agent local du Gouvernement.
- 4o. Une maison d'école pour un instituteur et son école avec un terrain cultivable assez considérable.
- 5o. Une chapelle de dimensions convenables pour tous les résidents, avec un terrain pour y faire un cimetière.